



NOAILLES



CHAMBLY



BORAN-SUR-OISE

**Le Fonds de développement
communautaire soutient
la réalisation des projets
des communes - p.3**



Sommaire

Grands projets
Actualités
Patrimoine
Développement économique
Assainissement

3 Gestion des déchets
3 Tourisme
4 Mobilités
6 Présentation de nos services
8 Urbanisme
10 Rencontres

12
13
14
16
18
19

Le mot du président



Madame, Monsieur,
Chers habitants de la Communauté de communes Thelloise,

J'ai le plaisir de vous présenter ce Mag de rentrée qui témoigne de nouveau du travail en cours et réalisé, de et par votre intercommunalité, qui s'inscrit dans la dynamique d'un été riche en travaux et actions. Cette dynamique irrigue un certain nombre de thématiques.

Parmi ces dernières figurent tout d'abord les mobilités. J'ai eu le plaisir d'inaugurer dernièrement deux nouvelles voies douces sur le territoire dont une a été réalisée en partenariat avec notre voisine, la Communauté de communes des Sablons car chacun sait que la question des mobilités ne s'arrête pas aux limites administratives d'un territoire.

Ces deux aménagements destinés aux vélos et piétons permettent désormais de relier de façon sécurisée Erceux à Neuilly-en-Thelle mais également Puiseux-le-Hauberger à Bornel.

Ce numéro consacre également deux pages au Pass Thelle Bus qui fête ses 20 ans cette année.

Outre le transport à la demande, notre service propose désormais deux lignes régulières. Soucieux de toujours développer notre offre de services, nous avons choisi, dans ce Mag,

de donner la parole à ces utilisateurs afin de recueillir leurs avis.

L'été est aussi la période traditionnelle des travaux sur nos voiries, notamment en zones d'activité mais également dans nos équipements communautaires, en l'occurrence dans nos deux gymnases de Noailles et Sainte Geneviève qui se modernisent.

J'ai souhaité également vous faire un retour sur le fonds de développement communautaire que nous avons mis en place début 2022.

Cette aide à l'investissement pour les communes nous a permis d'accompagner financièrement la réalisation d'équipements ayant une vocation intercommunale dans les domaines de la culture, du sport, de la santé et de la sécurité.

De plus, je m'y suis engagé, les communes du sud-est de notre territoire seront prochainement dotées de nouvelles bornes à verre en remplacement des bornes en plastique existantes. La dotation de cette partie du territoire a été revue à la hausse puisque 35 nouvelles bornes (aériennes et enterrées) seront posées.

Nous équiperons également la commune de Chambly avec 10 bornes à verre aériennes pour permettre,

en expérimentation, les apports volontaires, en complément de la collecte en porte à porte.

Sur le reste du territoire, les bornes existantes en bois ont été rénovées pour partie. Cette rénovation va se poursuivre. Elle sera accompagnée d'une installation de corbeilles à déchets à proximité.

Enfin, nous avons profité de ce numéro pour rebalayer pour vous l'ensemble de nos services et actions à destination de la Petite Enfance. Car la Thelloise, c'est aussi un Relais Petite Enfance, deux haltes garderies itinérantes, des aides aux communes qu'il est important de rappeler.

Le prochain Mag de fin d'année verra, je l'espère, l'aboutissement du travail que nous sommes en train de mener, afin de mettre en place un espace France Services multi sites pour rapprocher les services publics des habitants.

J'y évoquerai également la mise en place de subventions pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, opération lancée début 2024.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

*Toujours à vos côtés,
Pierre Desliens*

Communauté de communes Thelloise

Dépôt légal : Thelloise Mag automne 2023
ISSN 2727-7615 - ISSN Web 2728-0764
Directeur de la publication : Pierre Desliens, Président
Directeur de la rédaction : Sandra Ryckewaert, DGS

thelloise.fr

Réalisation & conception :
Pierre-Edouard Charpentier, Matthieu Charbonnier
28 000 exemplaires : Imprimerie Polyservices - Beauvais
Cet exemplaire ne peut être vendu.

Grands projets



Le Fonds de développement communautaire soutient la réalisation des projets des communes

Institué début 2021 par la CC Thelloise, le fonds de développement communautaire permet de contribuer à la réalisation de projets communaux structurants ayant une vocation intercommunale, articulés autour de 4 thématiques : la culture, la santé, le sport et la sécurité.

En 2022, la Communauté a soutenu 5 projets, pour un montant total de 346 k €

Dieudonné, éclairage du stade de football - 7 k €

Noailles, création d'un terrain de football à cinq - 35 k €

Chambly, création d'un centre sportif - 250 k €

Lachapelle-Saint-Pierre, rénovation de courts de tennis - 4 k €

Boran-sur-Oise, création d'une maison de santé - 50 k €

Trois de ces équipements ont été inaugurés en cette rentrée scolaire 2023, qui a également marqué le commencement des travaux de rénovation des courts de tennis de Lachapelle-Saint-Pierre.

Quant aux travaux d'éclairage du stade de football de Dieudonné, ils ont été achevés dans le courant de l'année 2022.



Boran-sur-Oise - 23 septembre
Inauguration de la Maison médicale

Situé en plein centre-ville, le bâtiment autrefois occupé en tant que maison de retraite par la ville et son CCAS a été entièrement réhabilité. La maison médicale propose désormais 220 m² sur 2 niveaux. À l'étage, sont déjà installés 2 ergothérapeutes et 1 ostéopathe, au rez-de chaussée, 3 cabinets médicaux sont encore vacants et disponibles pour les professionnels.

Coût total des travaux : 616 k €



Noailles - 9 septembre
Inauguration des terrains de foot 5

L'AS Noailles Cauvigny peut désormais compter sur 2 terrains synthétiques de 20x35 mètres entièrement aux normes pour accueillir des matches et entraînements de foot 5, ainsi que d'un terrain légèrement plus petit également en synthétique pour accueillir les entraînements (voir en page 19).

Coût total des travaux : 283 k €



Chambly - 4 octobre
Inauguration du Centre sportif Marie-Amélie Le Fur

Les badistes disposent désormais d'un superbe complexe sportif de neuf terrains de badminton.

Il a été inauguré en présence d'Amélie Oudéa Castera, Ministre des Sports, Florence Bariseau, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France, Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, David Lazarus, Maire de Chambly, Marie-France Serra, Première adjointe au Maire de Chambly, Pierre Desliens, Président de la CC Thelloise, Michel Cadot, Président de l'Agence Nationale du Sport, Patrice Lannoy, Président du Badminton Club de Chambly et l'athlète détentrice de neuf médailles lors des derniers J.O. et Présidente du comité paralympique : Marie-Amélie le Fur, qui prête son nom à ce nouvel équipement.

Coût total des travaux : 14,7 M €

Actualités



Conférence des Maires, Puiseux-le-Hauberger

Au service du territoire...

Mardi 26 septembre, une nouvelle réunion de la Conférence des Maires du territoire s'est tenue à la salle Jean-Louis Vogel de Puiseux-le-Hauberger.

Un moment d'échanges privilégiés entre les élus, afin d'aborder les évolutions statutaires et légales s'imposant aux communes et à l'EPCI mais également des questions d'actualité qui impactent les services publics.

Au programme de cette rencontre :

- Sensibilisation des élus aux cyber-attaques avec Orange CyberDéfense (démonstration de « hacking »)
- Présentation de l'offre de services de l'ADICO aux communes
- Démarche en cours sur la mise en place d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Police de la publicité extérieure
- Nomination d'un référent déontologue pour les élus de la CC Thelloise et les communes du territoire
- Groupement de commandes relatif aux transports collectifs



PLH : Atelier du 7 septembre

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) estime la programmation de logements pour une durée de 6 ans.



Les élus présents ont pris connaissance des pistes de travail permettant d'élaborer un programme d'actions en plusieurs points : production d'habitat conforme aux besoins, action contre la vacance locale, soutien à la lutte contre l'habitat indigne ou encore entretien du parc d'habitat résidentiel, notamment par la mise en valeur des façades...

Suivront de nouvelles réunions pour fixer le programme d'actions, sur lequel le conseil communautaire se prononcera et sollicitera chaque commune membre pour une délibération individuelle, avant d'approuver définitivement le PLH.

Agenda

Calendrier prévisionnel des Conseils communautaires

- Mercredi 6 décembre 2023
- Jeudi 8 février 2024
- Jeudi 28 mars 2024
- Jeudi 27 juin 2024



Consultation



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PCAET

Donnez votre avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial de la CC Thelloise en ligne sur notre site jusqu'au 19 novembre 2023.

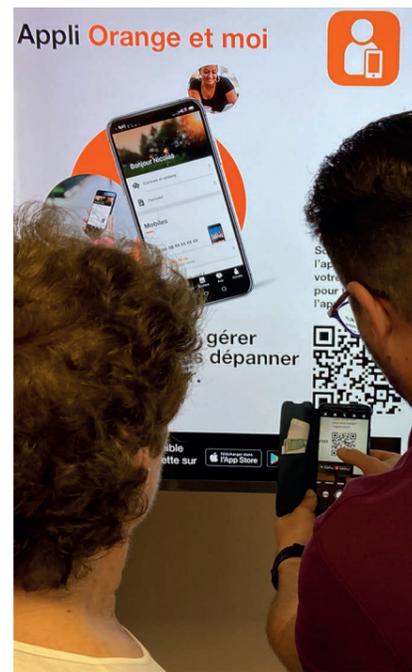


Partenariat



Avec Orange, la CC Thelloise s'engage en faveur de l'environnement et contre la fracture numérique.

Officialisé avec la signature d'une convention le 3 octobre dernier, ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'organisation d'ateliers numériques à destination des habitants du territoire pour la prise en main de leur smartphone.



Une campagne de collecte et de recyclage de mobiles et de leurs accessoires est également mise en place avec les communes. Cette action vise à préserver l'environnement tout en soutenant Emmaüs International, à qui les fonds seront reversés.

RDV au dos de votre Mag' pour savoir comment prendre part à cette action !

Formations



Formation « l'actualité juridique de l'état-civil » le 4 et 5 septembre à Villers-sous-Saint-Leu.

L'union fait la force

Nos communes ont bénéficié en 2023 de formations « en union » impulsées par la CC Thelloise et dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Ces formations sur mesure, sélectionnées selon les souhaits des collectivités, sont à la fois pratiques, économiques et logiques !

Elles permettent en effet non seulement de réduire les transports des agents qui peuvent en bénéficier sans avoir à quitter le territoire, mais également de mettre en relation les participants avec leurs homologues des villes voisines, afin d'échanger sur les pratiques et les savoir-faire.

Prochaine thématique de la formation accueillie par la ville de Heilles les 7 et 8 décembre prochains: la législation funéraire (organisation et gestion des cimetières et mise à jour de la législation).



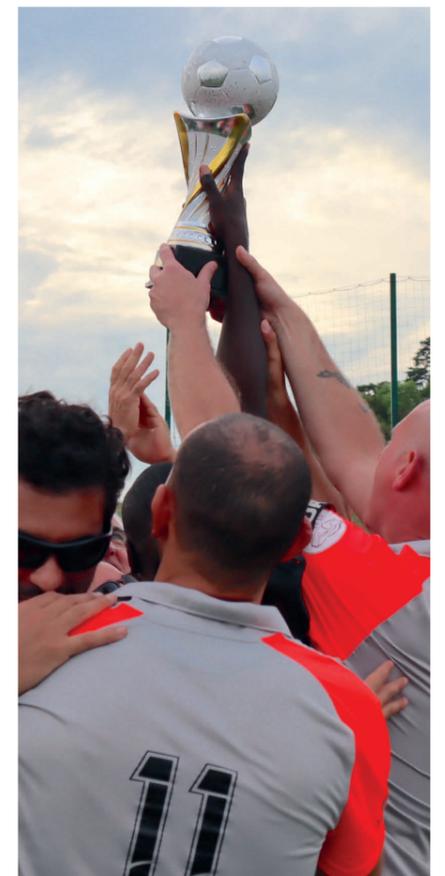
Sport



Cécifoot : Précý remporte le « Oise Grand Prix »

Au terme d'une magnifique journée de rencontres, le FC Cécifoot de Précý-sur-Oise a remporté le grand prix avec un sans-faute face aux équipes de Clermont-Ferrand, Lens et Saint-Mandé.

La CC Thelloise était représentée par son Président Pierre Desliens pour soutenir cet événement, organisé par un club qui porte fièrement les valeurs de l'handisport.



Patrimoine



Marc VIRION
Vice-Président
EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE/TRANSPORT/
VOIRIE
(Gymnases, piscine Aquathelle, Parkings communautaires,
Aire d'accueil des gens du voyage, terrains familiaux locaux)

Travaux d'été dans les gymnases

En visite avec Jean, gardien d'équipements

Plusieurs travaux d'entretien et d'aménagement ont été réalisés cet été dans les deux gymnases communautaires. Jean, gardien du gymnase de Noailles depuis 1981 nous emmène en visite.



Noailles – 1600m²

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉLECTRIQUE

Le tableau électrique a été remplacé par un équipement récent et répondant aux normes sécuritaires en vigueur.

Coût TTC – 14 412 € (Subventions : État 7 002 €, comprenant également les travaux du même type sur le site de Sainte-Geneviève).



REPLACEMENT DU SYSTÈME D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU RIDEAU

De nouveaux rouleaux composent désormais le système de glissière du rideau permettant de diviser la salle d'activité.

« Avant, il était parfois compliqué de manipuler le rideau, pourtant essentiel lorsque 4 classes se partagent le gymnase. Avec le nouveau système de roulement, il glisse vraiment mieux ! » explique Jean. **Coût TTC – 7 248€**



ILS UTILISENT LE GYMNASSE...

- Les élèves du collège et de l'AS du collège (handball, badminton et futsal)
- Noailles Basketball
- Tennis Club de Noailles

Et la lumière fut...

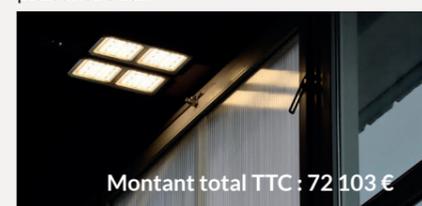
Le sujet avait été abordé dans la précédente édition de votre Thelloise Mag, mais les travaux de renouvellement des éclairages sont désormais achevés.

L'ensemble des luminaires a ainsi été remplacé par des lampes Leds 375W, permettant environ 70% d'économie

d'énergie par rapport aux précédents équipements. En plus de 16 projecteurs installés dans chacune des grandes salles, à Noailles, 6 détecteurs de présence, 33 hublots, 6 réglettes et un candélabre ont été remplacés.

À Sainte-Geneviève, on dénombre 7 détecteurs de présence, 14 hublots et 12 réglettes. « Les détecteurs de présence dans les couloirs et les vestiaires sont très

pratiques. Et on s'y fait vite... Le risque c'est qu'ensuite les utilisateurs oublient d'éteindre l'interrupteur lorsqu'il le faut ! » plaisante Jean.



Montant total TTC : 72 103 €



Sainte-Geneviève – 1000m²



REPLACEMENT DE LA PORTE COUPE-FEU DU LOCAL DE STOCKAGE PAR UN RIDEAU ÉLECTRIQUE

Ce nouvel équipement motorisé de 2,64m de largeur sur 2,17m de hauteur peut être ouvert et fermé à l'aide d'une clé. Il est à la fois plus sécuritaire et plus pratique que les deux portes lourdes et détériorées qu'il remplace.

Coût TTC – 29 520 € (Subventions : État 7 380 € et Conseil Départemental 8 610 €)

POSE DE FILMS DE PROTECTION SOLAIRE

Finis le soleil qui éblouit directement les sportifs en pleine action !

Un film spécifique a été posé sur les vitres du gymnase pour laisser passer la lumière sans qu'elle aveugle les utilisateurs.

Coût TTC – 18 600 €



INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION ET DE CONTRÔLE D'ACCÈS

Pour un accès mieux contrôlé, facilité et plus sûr, la CC Thelloise a procédé à l'installation d'un système d'accès au site, comprenant 1 contrôle d'accès, 6 caméras, 1 centrale d'alarme et 1 serveur dédié.

Coût TTC – 18 148 €

(Subventions : État 12 029 € et Conseil Départemental 12 020 € - comprenant également les interventions du même type pour le site de Noailles en 2024)



TRAVAUX DE RÉHABILITATION ÉLECTRIQUE

Comme à Noailles, le tableau électrique a été refait à neuf pour plus de sûreté.

Coût TTC – 13 596 €



ILS UTILISENT LE GYMNASSE...

- Les élèves du collège et de l'AS du collège
- Tennis Club de Sainte-Geneviève
- ASNC (section Fustal)
- Dragon d'Or (Kung Fu)
- Centre Yves Montand (Badminton)
- HBAC et USSG (Football)



Études en cours



Étude de faisabilité pour la rénovation énergétique et thermique du Gymnase de Noailles - Mission de 8 mois.

Coût : 17 628 € (Subventions Conseil Départemental : 5 140 €)

Étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation et l'agrandissement des gymnases - Mission de 12 mois minimum.

Coût : 17 664 € pour chacun des gymnases

Développement économique



Pierre DESLIENS
Président



Thomas Godey, Directeur Général - Priplak

Priplak, 50 ans de feuilles plastique

Nos services ont rencontré la société Priplak, spécialiste de la fabrication de plaques et de feuilles de polypropylène, installée à Neuilly-en-Thelle depuis un demi-siècle. Entretien avec Thomas Godey, directeur général.

« On raconte que c'est le fils du créateur de la société qui est revenu d'un voyage au Japon avec de nouvelles technologies dans l'extrusion et la fabrication d'objets plastiques » explique Thomas Godey, en détaillant la riche histoire d'une entreprise familiale devenue l'un des principaux employeurs de notre territoire.

Pionnier européen

Priplak naît en 1973 en tant que filiale d'Usiplast, spécialisée dans le fardelage (procédé d'emballages en fagots). La société installée à Neuilly-en-Thelle une machine d'extrusion calandrage pour faire fondre la matière, et la mettre en forme, c'est la toute première en Europe. Rapidement renommée, la société s'agrandit et se développe dans la réalisation de feuilles plastiques en polypropylène, servant, entre mille possibilités, à concevoir des couvertures de papeterie, des étiquettes de jardinerie, des supports de « PLV ».



« Notre produit est devenu notre marque et inversement, un grand nombre de nos clients parle d'ailleurs de « feuilles Priplak » indique Thomas Godey.

Fort de son succès, Priplak investit de nouveaux locaux plus adaptés en 2002, toujours à Neuilly-en-Thelle.

Plastique durable

Les enjeux environnementaux font partie intégrante du processus de fabrication « Cela correspond à la demande et va dans le sens de l'histoire » explique le directeur général, qui précise que « contrairement à beaucoup d'autres matières plastiques comme le PVC ou le polystyrène, la feuille de polypropylène peut être entièrement recyclée pour régénérer de la matière

première». « Nous produisons 15 à 20% de produit recyclé et certaines étiquettes sont fabriquées avec de la matière première 100% recyclée. Nos équipes fabriquent un plastique pouvant être coloré ou opacifié à loisir, souple mais très résistant. Nous aimons parler de « feuille de plastique durable... Avec un pied dans la plasturgie et un autre dans le secteur graphique, nous devons donc concilier savoir-faire et esthétique ».

L'emploi, défi d'avenir

L'entreprise dégage aujourd'hui plus de 20 millions de chiffre d'affaires par an et emploie une soixantaine de salariés. Ses clients sont des entreprises, notamment à l'export (pour environ



60% de son activité), vers l'est de l'Europe et le grand export.

Aujourd'hui, un des principaux enjeux de l'entreprise réside dans le recrutement « Nous souhaitons développer l'apprentissage et l'alternance. Faire évoluer notre modèle en prenant en compte les évolutions des attentes des salariés, mieux décomposer les tâches pour faire évoluer les talents sur la chaîne de production sont nos axes de travail pour que chacun trouve sa place dans la société » détaille Thomas Godey.

Techniciens de maintenance (électromécaniciens), conducteurs de ligne, agents de fabrication, préparateurs de commandes chargés de l'approvisionnement des lignes, logisticiens mais aussi administratifs (commerciaux, ressources humaines, comptabilité ou « R&D » ...) près de 20 métiers différents se déclinent chez Priplak, en recherche de talents pour continuer d'écrire son histoire.

Un peu d'histoire...

- Juin 1973**
Création de la marque Priplak, produite et commercialisée par Usiplast
- Fin des années 70**
Mise en service de la 1^{ère} machine extrudeuse
- 2002**
Agrandissement et déménagement. La société est renommée « Priplak »
- 2007**
Elle devient la première société offrant une gamme recyclée à 100%
- 2008**
Première certification qualité ISO 9001
- 2023**
Priplak célèbre ses 50 ans



Priplak recrute !

Vous êtes intéressé pour rejoindre l'entreprise ? Bénéficiez d'une formation !



- Monteur/régleur d'une ligne de Production en Extrusion (H/F)
- Technicien de maintenance

Envoyez votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à :
Priplak - Service RH
20 Avenue de l'Europe
60530
Neuilly en Thelle
03 44 26 98 00
priplak.com

Travaux d'été

Dans les zones d'activité :

Réfection de la voirie du giratoire rue François Truffaut à Chambly, création d'un cheminement piéton pour plus de sécurité. **118 990 € TTC**

Réfection de l'ensemble du trottoir rue Nicolas Copernic, matérialisation de places de stationnement, réfection de certaines parties de voirie. **49 120 € TTC**



Les RDV de l'entreprise 5^{ème} édition



Les acteurs économiques du territoire ont répondu présents nombreux, mardi 3 octobre 2023, lors d'une soirée placée sous le thème de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), à envisager comme un véritable levier de croissance.

En plus d'échanges toujours très instructifs, les participants ont pu bénéficier des témoignages des sociétés A2LDS, Démo injection, Vidéosonic et ChâteauForm', venues partager leur vision de la RSE, au travers d'exemples et d'actions mises en œuvre dans leurs entreprises respectives.

La soirée s'est achevée avec la signature de la convention renouvelant le partenariat entre la CC Thelloise et la CCI de l'Oise, signée par les Présidents : Pierre Desliens et Philippe Bernard.



Assainissement



Alain DEVOOGHT
Vice-Président
RESSOURCE EN EAU
(assainissement, GEMAPI)



Panneaux pédagogiques à Hermes et Berthecourt

■ Création de zones humides en faveur de la biodiversité

Prairie humide, roselière, mares et noue : la CC Thelloise contribue à la biodiversité au nord du territoire.



La station d'épuration mise en service en 2015 à Hermes a conduit à une perte de volume sur les zones d'expansions des crues et les zones humides.

Des mesures de compensation ont donc été prises afin de recréer des espaces favorisant la biodiversité locale sur les communes de Berthecourt et de Hermes.



Pour en savoir plus www.thelloise.fr

Ces aménagements engendrent de nombreux bienfaits :

- Décaissement des sols : Un volume de 4 000m³ retrouvé pour l'expansion des crues
- Atteindre des couches de sols plus pauvres pour favoriser l'expression des espèces floristiques de prairie humide
- Plantation de haies et de bosquets pour diversifier les espèces végétales présentes
- Accueillir une faune riche et diversifiée



« Les zones humides abritent une biodiversité particulièrement riche et contribuent à la dépollution des eaux. Elles nous protègent, alors protégeons-les en retour ! »

Lydia Borderes, Maire de Berthecourt & Alain Devooght, Vice-Président délégué à la ressource en eau.

■ Subventions classes d'eau pour les écoles



Depuis 2021, la Communauté de communes Thelloise propose à toutes les écoles de son territoire une subvention jusqu'à 1 000 € pour la réalisation d'une classe d'eau.

Plusieurs classes d'un même établissement peuvent bénéficier chacune de ce montant. Ces aides financières permettent aux enseignants d'organiser des sorties pédagogiques ou d'acheter du matériel éducatif.

L'ambition de la CCT est que tous les enfants scolarisés sur son territoire aient pu bénéficier de ce dispositif qui offre l'opportunité de **sensibiliser dès le plus jeune âge à la préservation des ressources en eau**, ce qui constitue un enjeu primordial, comme chacun a pu encore le constater cette année.

Pour bénéficier de la subvention, l'enseignant doit préalablement déposer un simple dossier de candidature, disponible en ligne sur le site de l'Agence de l'Eau ou auprès des associations spécialisées.



Nouvelles mares créées à Berthecourt

■ Mise en conformité des branchements à l'assainissement collectif

La CC Thelloise propose à ses usagers en assainissement collectif une subvention pour leurs travaux de mise en conformité de leur branchement d'assainissement (en partie privée) :

- Cette subvention est de 100% jusqu'à un plafond de 3000 € avec notamment la déconnexion des eaux pluviales, qui est une priorité pour le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement.

- Une aide complémentaire de 100% jusqu'à un plafond de 1000 € est octroyée s'il est mis en place une gestion à la parcelle de ces eaux pluviales.

Les travaux ne doivent pas commencer avant validation de votre dossier.

Pour rappel, un rapport de conformité du branchement est obligatoire en cas de vente de l'habitation.

■ Transfert de la compétence eau potable



La Communauté de communes se met en ordre de marche.

La CC Thelloise exerce actuellement la compétence assainissement mais pas encore celle de l'eau potable.

La loi prévoit le transfert de cette compétence pour le 1^{er} janvier 2026, avec pour objectif pour la CC Thelloise de mettre en place à terme le meilleur service au meilleur tarif pour l'utilisateur.

Afin de préparer celui-ci dans toutes ses modalités techniques, administratives, juridiques et financières, l'intercommunalité, appuyée par des cabinets spécialisés, a lancé une démarche en concertation avec toutes les collectivités concernées : communes, syndicats d'eau, EPCI voisins.

Après un premier comité de pilotage le 20 septembre, ces différents acteurs vont être rencontrés un par un afin d'établir un diagnostic des services, et de disposer ainsi d'une vision précise de la compétence telle qu'elle est mise en œuvre actuellement. Dans une deuxième phase, un scénario de prise de compétence sera proposé.

■ Réseau séparatif et mise en conformité des branchements à Berthecourt

La commune de Berthecourt a mené, il y a plusieurs années, la mise en séparatif d'un tronçon de réseau d'assainissement auparavant en unitaire (mélange d'eaux usées et d'eaux pluviales).

Les habitations concernées devaient voir leurs eaux usées déconnectées de cet ancien réseau unitaire (désormais réseau d'eaux pluviales) pour être raccordées sur le nouveau réseau séparatif (exclusivement d'eaux usées).

Si la commune a lancé une première phase de déconnexion de ces habitations, elles n'ont pas toutes pu être intégrées à ce programme initial, financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. La CC Thelloise a donc pris le relais pour la vingtaine d'adresses restant à réaliser.

En concertation avec la commune

de Berthecourt, ces travaux lancés au printemps ont été intégralement achevés cet été permettant de finaliser définitivement la démarche de mise en séparatif. Grâce à cette opération, tous les branchements des usagers sont désormais reclassés « conformes » dans le cadre du contrôle réalisé à la suite des travaux.



Pôle assainissement-GEMAPI : 03 44 26 99 67
assainissement@thelloise.fr

Gestion des déchets



Jean-Jacques DUMORTIER
Vice-Président
ENVIRONNEMENT
(prévention-gestion et valorisation des déchets)

Recycler le verre, un geste vert !

Le territoire de la CC Thelloise compte à ce jour 123 bornes à verre dites « aériennes », installées sur nos 41 communes. Elles permettent à tous les habitants de déposer leurs emballages en verre vides, afin qu'ils puissent être recyclés par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

Pourquoi recycler ?

Le verre est le seul matériau d'emballage recyclable indéfiniment. Aujourd'hui, le recyclage du verre ménager permet de substituer le calcin (débris de verre) aux matières premières (sable de silice, calcaire et carbonate de soude) qui ainsi, ne seront pas prélevées dans la nature.

Les bons gestes

- Je mets uniquement des bouteilles, des pots, des bocaux et des verrines (vides et sans bouchons ni couvercles)

- Je ne mets pas les ampoules, la vaisselle et la porcelaine (ces déchets sont à déposer à la déchèterie)

Diminuer les coûts

Chaque année, 50 tonnes de verre sont encore collectées avec les ordures ménagères sur le territoire et ne peuvent donc pas être recyclées. Soyons citoyens, utilisons les bornes à disposition ! Pour rappel, le coût moyen de traitement d'1 tonne de verre est d'environ 95€.



La CC Thelloise entretient ses équipements

Depuis cet été, les équipes de l'intercommunalité assurent un chantier au long cours concernant la rénovation des bornes en bois, dont trente ont déjà été rénovées à l'heure où nous imprimons ces lignes. Cette rénovation sera accompagnée par l'installation de corbeilles à déchets à proximité.



Le service Patrimoine en cours de ponçage

Bientôt de nouvelles bornes à verre

Amélioration du parc au sud-est du territoire

Blaincourt-lès-Précy, Boran-sur-Oise, Cires-les-Mello, Mello, Précy-sur-Oise et Villers-sous-Saint-Leu seront les 6 premières communes qui connaîtront, en 2024, un remplacement de leurs anciennes bornes en plastique.

Ces dernières seront ainsi remplacées par 24 équipements aériens en bois et 10 bornes enterrées, pour lesquels les emplacements ont tous été revus en accord avec les communes.



À Chambly

Pour encore mieux recycler, 10 bornes à verre seront installées sur la commune de Chambly en 2024. Ces nouvelles bornes seront accessibles à tous en expérimentation en plus de la collecte habituelle.



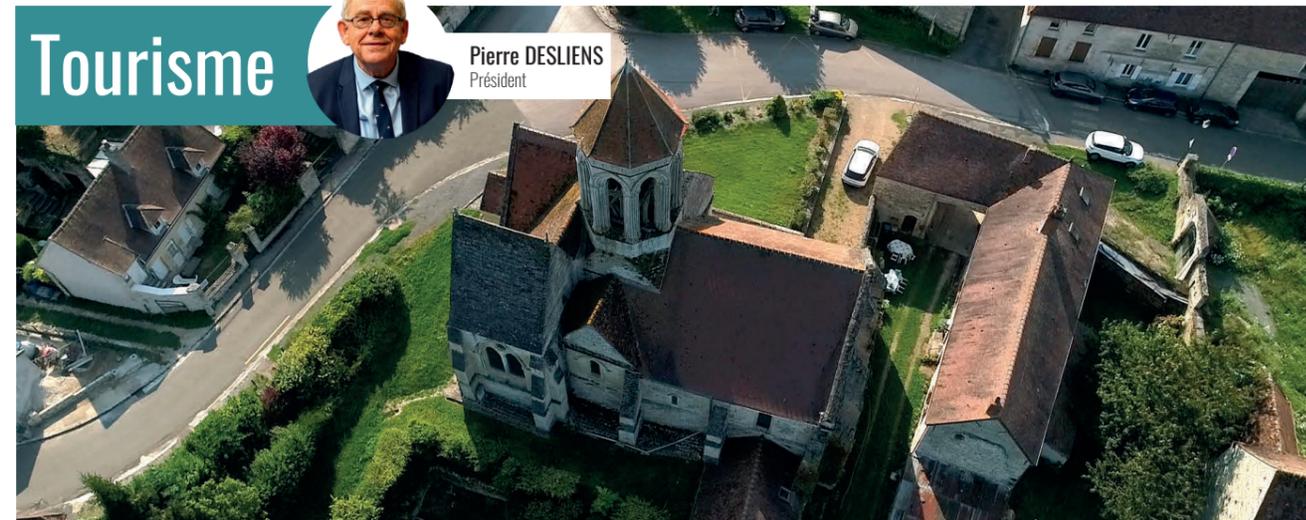
- Rue de Taormina
- Rue Sidonie Spilers
- Rue de Menneville - À l'entrée du collectif d'habitations
- Parking du collège Jacques Prévert
- Parc Chantemesse (x2)
- Parking du Mégarama (entrée de la rue Jean Renoir et François Truffaut) (x2)
- Gare de Chambly (x2)



Tourisme



Pierre DESLIENS
Président



Mettons en valeur les atouts de notre territoire !



« Révéler notre potentiel touristique permettra de renforcer notre attractivité »

indique Pierre Desliens, Président de la CC Thelloise.

Le 19 septembre dernier, une douzaine de participants représentant les principaux acteurs du tourisme public intervenant sur notre territoire était invitée dans les locaux de la CC Thelloise pour le 1^{er} comité de pilotage relatif à la mise en place d'une stratégie touristique globale et durable.

En amont de ce rendez-vous, le bureau d'étude Pro Tourisme, diligenté par la CC Thelloise, a réalisé un diagnostic afin d'assister nos services dans l'identification de leviers touristiques et à l'élaboration d'une feuille de route devant permettre de développer la stratégie touristique.

La 1^{ère} phase de l'étude en cours a permis de souligner la réflexion et l'implication des élus et de confirmer le potentiel de notre « cadre touristique ». Différents angles de travail ont pu être dégagés, comme l'intérêt des circuits pédestres et cyclos ou encore le besoin d'une signalétique adaptée.

Il conviendra par exemple de développer une réflexion autour d'une offre qui placerait en cohérence la randonnée et la découverte, avec les produits locaux et l'artisanat. L'objectif étant d'affirmer l'identité du territoire et d'accroître les retombées économiques liées au tourisme.

De nouveaux guides en cours d'élaboration



Sans attendre les conséquences de cette étude, nos services travaillent d'ores-et-déjà sur deux outils permettant le développement touristique. Ils seront disponibles en ligne dès le début d'année 2024 :

- La toute première édition d'un guide touristique permettant de valoriser les lieux, structures et acteurs du territoire, pensé comme une véritable « boîte à outils » pour le touriste et l'habitant.
- Une nouvelle édition plus exhaustive du guide des chemins de randonnée. Environ 40 sentiers ont ainsi été identifiés et seront présentés sous la forme de fiches pratiques.

Ce travail est le fruit d'une collaboration forte avec les communes et associations du territoire.

« J'ai flashé sur... »



Quoi de mieux qu'un visuel attractif pour donner envie d'en savoir plus sur nos communes ?

C'est le principe de notre nouvelle rubrique « j'ai flashé sur... » sur nos réseaux sociaux. Chaque semaine, essayez de retrouver où a été pris le cliché mis en avant et prenez part à une visite photographique de nos lieux remarquables ! Vous avez des clichés du territoire à nous transmettre pour alimenter cette rubrique ? Partagez-les sur : communication@thelloise.fr



Marc VIRION
Vice-Président
EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE
TRANSPORT/VOIRIE
(Gymnases, piscine Aquathelle, Parkings communautaires,
Aire d'accueil des gens du voyage, terrains familiaux locatifs)

Pass Thelle Bus : 20 ans déjà !



Votre service de transport sur le territoire en a fait du chemin depuis sa création en 2003.

À l'occasion de la journée du transport public, événement national qui proposait la gratuité pour tous le mercredi 20 septembre, nous sommes allés à la rencontre des usagers du Pass Thelle Bus.

Un service qui bouge

Avec la création de nouvelles lignes et la création de services

supplémentaires, le réseau s'est étoffé au gré des besoins des habitants.

Aujourd'hui, le Pass Thelle Bus, c'est

- **Sur réservation**
 - » Un transport à la demande
 - » Service gares & bourg-centre
- **Sans réservation**
 - » Une ligne interurbaine Ercuis-Persan
 - » Une ligne urbaine à Chambly

Ce sont eux qui en parlent le mieux !

Salih, 45 ans

7h45 🕒

Je conduis le Pass Thelle Bus depuis le début 2023. Ce matin, nous sommes sur la ligne Ercuis-Persan, avec une moyenne de 15 à 20 voyageurs par trajet, ensuite j'assurerai le service de transport à la demande. Sur la ligne interurbaine, les abonnés sont souvent des habitués, nous transportons tous profils de personnes, du collégien au senior ! Pour moi ce service gagne à être connu, en général les utilisateurs me disent qu'ils n'avaient pas connaissance du Pass Thelle Bus avant d'en avoir vraiment besoin.

Les communes du territoire ne doivent donc pas hésiter à relayer l'info !



Un jeu pour les 20 ans du Pass Thelle Bus...

... Et beaucoup de cadeaux à gagner !

Du 13 au 30 novembre prochain, les services de la CC Thelloise mettent en place un jeu concours dans les véhicules, sous la forme d'un petit questionnaire, auquel tous les passagers pourront répondre.

RDV également sur nos réseaux sociaux pour vous permettre de gagner d'autres cadeaux !

À gagner : des abonnements au service, des places de piscine, des tickets de cinéma, des bons d'achat... on n'a pas tous les jours 20 ans !



Laura, 19 ans 7h50 🕒

J'habite à Fresnoy-en-Thelle et j'utilise régulièrement le Pass Thelle Bus depuis 2 ou 3 ans lorsque je suis en stage, alors j'achète des carnets de 10 titres pour les utiliser à l'unité. Aujourd'hui, je me rends à Persan, d'où je prendrai un bus pour aller jusqu'à Précý-sur-Oise. Quand on n'a pas le permis, c'est vraiment pratique.



Angelina, 17 ans 8h 🕒

J'utilise la ligne régulière depuis cette année pour aller de Mesnil-en-Thelle à la gare de Persan, le terminus de la ligne, pour ensuite rejoindre mon lycée à Beauvais. Le Pass Thelle Bus est le seul moyen de transport en commun que je peux utiliser pour mon trajet, je l'emprunte donc matin et soir.



Emavi, 43 ans 8h30 🕒

Je pars de Chambly pour aller travailler à Neuilly-en-Thelle. Dans ce sens, je dois utiliser le transport à la demande, disponible à partir de 8h, il n'y a rien d'autre pour aller à Neuilly-en-Thelle.

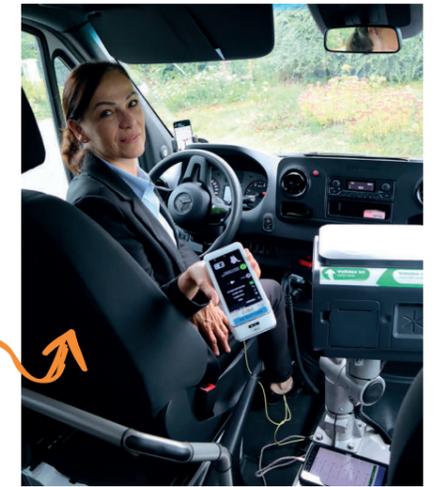
Je prends mes réservations par téléphone, auprès de Oise Mobilité parce que j'ai besoin de flexibilité et le service me permet de réserver ou d'annuler jusqu'à 1h10 avant la prise en charge.



Joyce, 40 ans 8h45 🕒

J'habite à Beauvais et je travaille à Noailles. Comme je n'ai plus de voiture pour l'instant, jusqu'à ce que j'en rachète une, je viens jusqu'à Chambly pour prendre le Pass Thelle Bus en transport à la demande au démarrage du service et me rendre à Noailles... chaque matin et soir.

C'est assez long et parfois contraignant, mais à l'heure actuelle il s'agit de loin de ma meilleure option !



Patricia, 58 ans 9h 🕒

Je suis conductrice depuis 2 ans sur la ligne Ercuis-Persan et pour le transport à la demande. Nous arrivons à être réactifs et à optimiser les courses au mieux en prenant plusieurs passagers simultanément. Ce service est agréable pour les échanges, car nous ne sommes pas qu'un « bus », c'est convivial et j'entends très souvent « **Heureusement que vous êtes là pour ceux qui n'ont pas de voiture !** ».

Inauguration des voies douces



Puiseux-le-Hauberger / Bornel
- 27 septembre

Cette sente piétonne et cycliste offre notamment la possibilité aux étudiants de se rendre au collège Françoise Sagan à Bornel, grâce à un cheminement sécurisé.

Ce chantier d'envergure représente 1 500 mètres linéaires sur notre territoire.

Montant total des travaux (comprenant les travaux de voirie) : 473 618 €, dont 49,6% à la charge de la CC Thelloise (hors agglomération), de 48,2% pour la CC des Sablons et 2,2% à la charge de Puiseux-le-Hauberger.



Ercuis / Neuilly-en-Thelle
- 14 octobre

Cette voie douce de 330 mètres linéaires et de 2,5 mètres de large permet désormais aux piétons et vélos de relier Ercuis à Neuilly-en-Thelle. Sur cette voie en enrobé, un marquage au sol a été réalisé avec la pose de potelets et de barrières.

Une haie sera implantée prochainement et les candélabres seront posés pour une traversée en toute sécurité.

Montant total des travaux : 210 000 €, dont 37 120 € de subvention du Département. Répartition après subvention : CC Thelloise (64%) et commune d'Ercuis (36%).



Présentation de nos services

■ Une rentrée avec la Petite Enfance !

Pour proposer aux familles une offre de services de qualité et soutenir les communes du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets, le service de la petite enfance s'investit toujours plus.

- **Le Relais Petite Enfance (RPE)** informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil, accompagne les professionnel(le)s de l'accueil individuel (au nombre de 363 sur le territoire cette année) et offre un cadre d'échanges et de rencontres.
- **Les Haltes Garderies Itinérantes (HGI)** proposent un mode de garde destiné à l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6 ans avec des places régulières ou ponctuelles, sur 2 structures itinérantes de 12 places, sur 4 sites différents répartis sur le territoire.

Le service assure également :

- Un soutien aux transports des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des communes lors des sorties au moment des vacances.
- La mise en place d'activités collectives à destination des parents et/ou des assistant(e)s maternel(le)s.
- La participation à la semaine nationale de la Petite Enfance.
- L'attribution d'un fonds de concours pour les établissements d'accueil communaux des jeunes enfants.

Renseignements :
03 44 26 99 50
enfance@thelloise.fr
www.thelloise.fr



Caroline BILL
Vice-Présidente
ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE
(relais assistantes maternelles, haltes garderies itinérantes, accessibilité des services au public)



La HGI à Puiseux-le-Hauberger, Elisabeth, Prisca et Aude



Le secrétariat et le Relais Petite Enfance à Neuilly-en-Thelle, Priscillia, Christelle, Delphine, Marie-Laure et Cécile



La HGI à Neuilly-en-Thelle, Rémi, Marlène, Élodie et Maryse



Le site de la HGI à Sainte-Geneviève

■ Des professionnels au service des tout-petits



Si le service compte deux postes administratifs, ses équipes sont constituées d'Éducateurs/éducatrices de Jeunes Enfants (EJE), et d'Auxiliaires de Puériculture (AP) professionnel(le)s

Lexique :

EJE : Spécialistes de l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles, les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants sont des professionnels du travail social, qui accompagnent des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille.

AP : L'auxiliaire de puériculture accompagne les enfants en bas âge en crèche, PMI ou encore à l'hôpital. Des premiers soins aux conseils aux parents en passant par l'éveil de chaque enfant, il/elle veille au bon développement des tout-petits.

■ Renouvellement de l'agrément du RPE



Le RPE regroupe les assistant(e)s maternel(le)s du territoire et est agréé depuis 1998.

L'agrément en cours est accordé par la CAF pour la période 2020-2023 et les animatrices ont élaboré le projet de fonctionnement pour la période de janvier 2024 à décembre 2027, qui sera soumis à l'approbation de la CAF lors de la commission du 30 novembre 2023 pour le renouveler pendant 3 ans.

■ Soutien aux structures du territoire



Le 12 septembre dernier, une réunion animée par la Caisse d'Allocations Familiales était organisée afin d'informer les communes sur les différents soutiens et accompagnements pouvant être apportés en matière de petite enfance (subventions, création de structures, montage de dossiers...).

Présidée par Caroline Bill, vice-présidente déléguée à l'action sociale communautaire, cette réunion a permis d'échanger sur de nombreux projets et leur mise en place sur notre territoire.

■ Porter secours aux tout-petits

Samedi 23 septembre a eu lieu la 2^{ème} session de la formation « Premiers Secours » de la Croix Rouge adaptée à la petite enfance, à Puiseux-le-Hauberger.



« Nous reprenons cette année ces formations créées il y a 10 ans à l'initiative de la CC Thelloise. 22 professionnelles ont pu en bénéficier gratuitement lors de ces deux sessions, mais nous avons encore plus de demandes que de places » explique Christelle Crapoulet, responsable du pôle petite enfance.

Brûlures, étouffements, coupures... Cette formation qui aborde un large panel de situations permet l'obtention d'un certificat de 1^{er} secours pédiatriques et sert pour le renouvellement de l'agrément de ses bénéficiaires. Elle permet enfin aux professionnel(le)s de savoir réagir face aux tracas du quotidien.

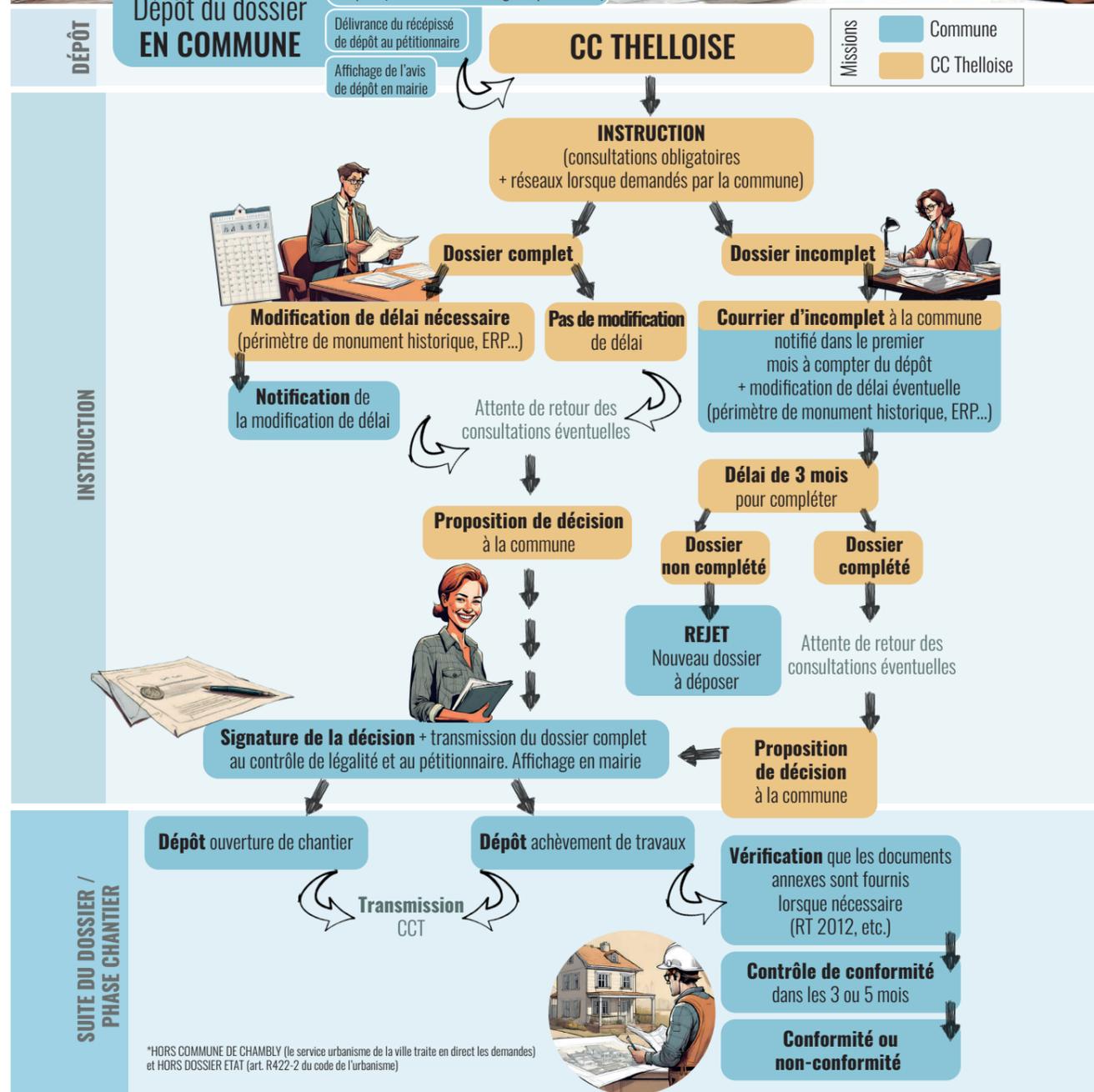




Marie-France SERRA
Vice-Présidente
COHERENCE TERRITORIALE
(schéma de cohérence territoriale, urbanisme,
plan climat-air-énergie territorial, logement)



**Circuit d'une demande
d'autorisation d'urbanisme papier
sur le territoire de la CC Thelloise***



AS Noailles Cauvigny : un club qui gagne du terrain

Fort de 90 ans d'existence, le club recense pas moins de 528 licenciés en 2023.

Avec 4 salariés et environ 300 jeunes de moins de 18 ans, l'évolution impressionnante de l'association fait d'elle le 10^{ème} club de football le plus important de l'Oise en nombre de licenciés.



Un succès qui risque de s'accroître encore avec les nouveaux terrains de Foot 5 désormais accessibles aux sportifs (cf page 3).

« Il s'agit d'un projet qui a mis 4 ans à voir le jour et dont nous sommes très fiers » explique Francis Bertrand, président du club depuis 2012 (et dont la 1^{ère} licence



à Noailles date de 1974 !). Le terrain de Foot 5 (Football 5 contre 5 comme son nom l'indique) a la particularité de posséder des côtés en dur.

« Avec ses dimensions de 35x20 mètres, les côtés et le filet protecteur, le jeu ne s'arrête presque jamais ! » explique le Président, qui précise qu'ils sont « également parfaits pour l'entraînement des jeunes, et permettent de ne pas jouer dans la boue en cas de mauvais temps ».

Toujours dynamique, le club développe d'autres activités, comme le « foot en marchant », le « futnet » ou d'autres activités de loisirs comme la marche

nordique ou le désormais traditionnel loto du club !

« Nous montrons ce que nous faisons, nous mettons les moyens pour assurer un encadrement de qualité et les adhérents sont satisfaits, c'est essentiel pour nous. Nous avons toujours en tête de créer un grand terrain synthétique qui pourrait profiter aux jeunes de l'école et du collège, ainsi qu'un projet de vrai « club house », mais chaque chose en son temps ! » conclut Francis Bertrand.

Racing Drone du Thelle : libre comme l'air !



Sensations grisantes et réflexes affûtés : les pilotes de du FPV Racing Drone du Thelle sont autant fêrus d'électromécanique que de sensations fortes lorsqu'ils font s'envoler leurs drones radio pilotés à près de 200km/h.

« J'ai toujours été captivé par la vitesse » raconte Guillaume Baillet, président de l'association créée en 2016.

« Après avoir fait de la moto, je me suis mis au drone grâce aux tutos en ligne. J'ai rencontré des groupes d'échanges de pièces d'occasions et j'ai investi dans mes premiers appareils... c'est rapidement devenu une passion ». Le pilotage de drone sportif est une discipline complète : les appareils sont



Retrouvez le FPV Drone du Thelle en ligne sur ses réseaux : FB : Frdt Fpv Racing Drone du Thelle

montés, soudés et « customisés » maison, souvent à l'aide d'imprimantes 3D.

Puis, ils sont paramétrés grâce à des logiciels spécifiques avant de prendre leur envol sur un « circuit » à parcourir le plus rapidement possible, contrôlés par un pilote depuis une télécommande et un casque immersif qui donne l'impression d'être dans le drone. « FPV, pour first person viewer, donc vue à la 1^{ère} personne » précise Guillaume Baillet.

« Il existe également des logiciels de simulation pour apprendre à piloter sur

ordinateur » explique le président de cette communauté où l'entraide prime.

« Notre activité est homologuée par la Fédération Française d'Aéro-Modélisme. Nous participons régulièrement à des événements, mais à l'heure actuelle nous ne disposons que d'un terrain extérieur pour voler, mis à disposition par la famille Fura, du « Moto Cross du Thelle ».

Aujourd'hui, nous recherchons activement un gymnase pour pratiquer en intérieur... les parcours sont encore plus impressionnants avec l'éclairage et la « mise en scène ».

Et si vous recycliez vos anciens mobiles* ?



DÉPOSEZ-LES
dans votre mairie
jusqu'au 30 novembre 2023



Créer des emplois



En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.



En Afrique : 5 ateliers et 27 emplois créés depuis 2010 pour collecter des déchets de mobiles et les renvoyer en France (pour les recycler).

Soutenir Emmaüs International



10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.

Préserver l'environnement



Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme.

* téléphones et accessoires

orange™

La Communauté de communes Thelloise vient de signer une convention avec ORANGE pour soutenir - dans le cadre de nos compétences en matière de prévention et gestion des déchets - le programme RE (REcyclage, REconditionné, REparation, Reprise).

